

MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN

ORDRE DU JOUR SÉANCE RÉGULIÈRE 8 SEPTEMBRE 2025 À 19 H 00

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3.1 Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 août 2025 à 19 h 00.
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
- 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs d'août 2025
- 5. RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES
- 5.1 Aucun
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE
- 6.1 Consultation sur le projet Maisons Canada 2025 du gouvernement du Canada
- 7. ADMINISTRATION
- 7.1 Dépôt de la liste des dépenses engagées par la directrice générale.
- 7.2 Adoption du règlement numéro 25-444 sur le traitement des élus municipaux et abrogeant le règlement numéro 10-272 et le règlement numéro 12-285.
- 7.3 Autorisation d'un emprunt temporaire dans le cadre du règlement d'emprunt numéro 25-442 auprès de la Caisse Desjardins la Baie-Bas-Saguenay.
- 7.4 Avance de paiement au Développement Immobilier Le Croissant inc. projet d'assainissement des eaux usées, secteur Mont-Édouard (DA-U1 et DA-G1).

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Autorisation d'un branchement d'aqueduc pour la nouvelle usine des eaux usées du Mont-Édouard.
- 8.2 Achat d'un camion pour les travaux publics.
- 8.3 Partage des équipements Bas-Saguenay Perception des frais administratifs et approbation des acquisitions.
- 8.4 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 25-445 ayant pour objet l'entretien pendant l'hiver des chemins privés ouverts au public (chemins de tolérance) et l'imposition d'une compensation pour payer une partie de l'exécution des travaux et d'abroger le règlement numéro 23-410.

- 8.5 Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 25-446 règlement omnibus municipal relatif à la paix, l'ordre et la sécurité publique applicable aux municipalités locales de la MRC du Fjord-du-Saguenay.
- 8.6 Octroi de mandat à Experts-Conseils AquaTer-Eau inc. Services professionnels en hydrogéologie pour le forage et la construction du nouveau puits de captage d'eau souterraine P-2B.
- 8.7 Octroi de mandat à Les Maîtres d'Œuvre architectes Services professionnels en architecture pour la relocalisation des bureaux administratifs et de la bibliothèque municipale.
- 9. URBANISME
- 9.1 Aucun
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 10.1 Aucun
- 11. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 11.1 Aucun
- 12. VARIA
- 12.1 Aucun
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE